

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 21 Octobre 1890

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 3 octobre, a nommé M. Jean-Baptiste Marin, Commis-Greffier à la Justice de Paix.

Le Prince, par Ordonnance du 6 du même mois, a révoqué le sieur Marcellin Mars de ses fonctions d'huissier près le Tribunal Supérieur.

Par Ordonnance Souveraine du 10 de ce mois, S. A. S. le Prince a accordé l'*exequatur* à M. Jean-Baptiste-Antoine Maistre, en qualité de Consul de Suède et de Norvège à Monaco.

NOUVELLES LOCALES

S. M. l'Impératrice d'Autriche-Hongrie, voyageant incognito, est arrivée vendredi dernier à Monaco dans l'après-midi, accompagnée de deux personnes. L'Auguste voyageuse a parcouru la Principauté tant à pied qu'en voiture, puis est repartie pour Nice à la nuit tombante.

Dimanche, le yacht *Chazalie* a passé en vue de Monaco, se dirigeant sur l'Italie.

S. A. I. le grand-duc Pierre Michailowitch de Russie est venu cette semaine dans la Principauté accompagné d'une suite nombreuse.

Mercredi dernier, M^{sr} l'Evêque, rentré depuis quelques jours à Monaco, a reçu la visite de M^{sr} Gilly, auparavant vicaire général de M^{sr} Besson et son successeur sur le siège de Nîmes.

Sa Grandeur a continué le lendemain son voyage à Rome, après avoir admiré notre belle Cathédrale; mais Elle se réserve de s'arrêter plus longtemps dans la Principauté à son retour de la Ville Eternelle.

La rentrée des Tribunaux a eu lieu samedi dernier. Après la célébration de la messe du Saint-Esprit par M^{sr} l'Evêque, le Tribunal Supérieur a tenu son audience solennelle. Les Autorités religieuses, civiles et militaires de la Principauté assistaient à cette double cérémonie.

M. le Ch^{sr} Turrel, avocat général, a prononcé le discours d'usage. Il avait pris pour sujet le Code Pénal récemment promulgué en Italie et mis en vigueur dans le Royaume depuis le 1^{er} janvier 1890.

L'orateur a fait remarquer que la législation actuelle, s'inspirant des vœux émis depuis longtemps par les jurisconsultes, constitue un véritable progrès au point de vue de la science du droit.

Le discours, remarquablement traité, se termine par quelques mots à l'adresse de nos Augustes Souverains :

La Principauté peut envisager l'avenir avec confiance. Nous serons dignes d'être associés à ses heureuses destinées, si nous demeurons fidèles à ce programme qui est

celui de notre Prince : *la prospérité par le travail, le progrès par la science!*

M. le président de Lattre a ensuite déclaré ouverte l'année judiciaire 1890-1891.

Samedi soir, un wagon attelé à un train de marchandises a déraillé à Saint-Laurent-d'Eze, par suite de la rupture des ressorts qui le supportaient. La circulation a été momentanément interrompue sur la voie, et le train 7, qui apporte le courrier de Paris, n'est arrivé à la gare de Monaco qu'avec un retard de 1 heure 10 minutes.

Le train 234 l'y attendait depuis longtemps et a pu, à son tour, reprendre sa marche vers Nice.

Les personnes qui ne se rendaient pas compte des motifs du retard de ces deux trains étaient dans une anxiété d'autant plus grande que la gare de la Turbie, dépourvue de télégraphe et d'hommes d'équipe, ne pouvait fournir aucun renseignement.

Le soleil continue à nous réchauffer de ses rayons durant le jour, mais les nuits deviennent fraîches. Aussi les concerts du soir ont ils lieu maintenant dans la salle du Casino; ceux de l'après-midi retiennent les promeneurs sur les terrasses, où la vue se repose sur l'admirable panorama que l'on ne cesse d'admirer.

Les travaux d'élargissement du chemin de fer ont amené la destruction d'une des anciennes cavernes qui ont fait donner le nom de *Spélugues* au quartier actuel de Monte Carlo. L'accès de cette grotte, située dans le roc sur lequel est construite la villa Auguste, était depuis longtemps impossible par suite de la tranchée existant déjà. Les ouvriers de l'entrepreneur Pellepoty ont découvert des fragments de squelettes humains, notamment deux mâchoires garnies de dents blanches et de dimensions fort respectables. Une particularité en dénote l'antiquité, qui remonte peut-être aux temps préhistoriques : certains os faisaient corps avec la pierre, comme dans la brèche osseuse antérieurement entamée près de Saint-Laurent-d'Eze. Il en était de même d'une mâchoire de chien.

On examine en ce moment si le fond des grottes ne contenait pas des coquillages ou des silex de nature à permettre l'évaluation de l'époque à laquelle remonte la vie des hommes dont les restes reposaient dans ces anfractuosités de roches.

Sur la demande du gouvernement italien, le service de sûreté de la Principauté a mis en état d'arrestation un nommé Etienne Gastaldi, âgé de 35 ans, qui, inculpé de faux en écritures publiques, avait cru se soustraire à la justice de son pays en se réfugiant sur le territoire de la Turbie, à la Tour. Erreur profonde dont la police l'a fait revenir, vendredi, en le rencontrant à Monte Carlo. Il sera prochainement extradé.

Dans son audience de vendredi dernier, le Tribunal Supérieur jugeant correctionnellement, a condamné, pour escroqueries et vols commis dans

les ventes publiques, les nommés Jean Gabardini et Dominique Ciattino, sujets italiens, le premier à 3 mois d'emprisonnement, le second à 2 mois de la même peine

Des modifications ont été apportées dans l'ordre des représentations théâtrales de Monte Carlo, l'hiver prochain. Nous nous empressons de les faire connaître à nos lecteurs :

27 et 30 décembre 1890	Les Contes d'Hoffmann
3 et 6 janvier 1891	Rigoletto
10 et 13 —	La Cigale et la Fourmi
17 et 20 —	La Traviata
24 et 27 —	La Jolie Fille de Perth
31 janvier et 3 février	Faust
7 et 10 février	Boccace
14 et 17 —	Joconde
21 et 24 —	Madame Favart
28 février et 3 mars	La Petite Mariée
7 et 10 mars	Le Barbier de Séville
14 et 17 —	Mignon
21 et 24 —	Roméo et Juliette
28 et 31 —	Carmen
4 et 7 avril	Le Petit Duc
11 et 14 —	Le Vénitien
18 et 21 —	La Périchole; ballet de Sylvia
25 et 28 —	La Basoche

Les Concerts classiques commenceront le jeudi 27 novembre.

Programme des Concerts Internationaux qui seront donnés l'hiver prochain par l'Orchestre de Monte Carlo :

Dimanche 18 janvier 1891	—	Œuvres Françaises.
Dimanche 25 —	—	Œuvres Russes et Scandinaves.
Dimanche 1 ^{er} février	—	Œuvres Italiennes.
Dimanche 8 —	—	Œuvres Françaises.
Dimanche 15 —	—	Œuvres Allemandes.
Dimanche 22 —	—	Œuvres Austro-Hong ^{ses} .
Dimanche 1 ^{er} Mars	—	Œuvres Belges.
Dimanche 8 —	—	Œuvres Russes et Scandinaves.
Dimanche 15 —	—	Œuvres Italiennes.
Dimanche 22 —	—	Œuvres Françaises.
Dimanche 29 —	—	Œuvres Allemandes.
Dimanche 5 Avril	—	Œuvres Austro-Hong ^{ses} .
Dimanche 12 —	—	Œuvres Belges.
Dimanche 19 —	—	Œuvres Françaises.

La Société des Régates de Monaco nous communique le programme des Fêtes qu'elle se propose de donner pendant la saison 1891 :

Mardi 27 janvier 1891. — Grand Bal paré, masqué et travesti.

Samedi 31 janvier. — Première bataille de fleurs.

Lundi 30 mars. — Régates internationales et Fête vénitienne.

Mardi 31 mars. — Deuxième bataille de fleurs.

Mercredi 1^{er} avril. — Croisière de Monaco à Nice.

Samedi 4 avril. — Fête de charité.

Le service des breaks entre Nice et Monte Carlo a recommencé depuis hier lundi.

Départs de Nice à 9 heures et demie du matin et à 1 heure et demie de l'après-midi.

Départs de Monte Carlo à 10 heures du matin et à 3 heures du soir.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, le tableau de la marche des trains pour la saison d'hiver, qui doit commencer le 8 novembre prochain.

Il y aura par jour dix-huit trains sur l'Italie et dix-neuf sur Nice, aux gares de la Principauté, sans compter les trains de luxe *Méditerranée* qui viendront : l'un d'Angleterre, l'autre d'Italie et passeront à Monaco les lundi, jeudi et samedi. Quatre trains viendront de Paris à 7 h. 10 du matin, 2 h. 46, 4 h. 20 et 5 h. 38 du soir ; il y aura sept trains correspondant avec l'Italie.

En sens inverse, il y aura trois trains pour Paris, départs de Monaco à 11 h. 28, 11 h. 47 du matin et 3 h. 41 du soir. Ce train, n° 12, a heureusement été conservé ; il rend surtout, pour les relations postales, les plus grands services au littoral.

Nous y remarquons le rétablissement, dans les mêmes conditions que l'an dernier, des grands trains de luxe spécialement affectés aux relations de Londres et de Paris avec le littoral méditerranéen, soit des trains journaliers 5 et 8 (wagons-lits, lits-salons et restaurant), soit des trains tri-hebdomadaires dits *Méditerranée-express*, exclusivement composés de matériel (wagons-lits et restaurant) appartenant à la C^{ie} Internationale des Wagons-lits.

Dans les mêmes conditions que le *Méditerranée-express*, il sera établi un nouveau service hebdomadaire par trains spéciaux de luxe constituant le prolongement des trains de même nature en provenance ou destination de Calais-Londres, qui permettra d'effectuer, en 31 heures, le trajet de Paris à Rome et *vice versa*.

Grâce à une sensible réduction de prix des repas dans le wagon-restaurant, la vitesse des trains rapides 1 et 2 a pu être augmentée en supprimant les arrêts aux buffets. La durée du trajet de Paris à Marseille se trouvera réduite de 35 minutes, et celle du trajet de Paris à Menton, de deux heures.

Entre Marseille et Vintimille sera rétabli le train express de toutes classes 487, qui double le train rapide 7, et l'on tiendra compte de l'ouverture très prochaine de la seconde voie entre Villefranche et Eze.

Le courrier de Paris nous arrivera le matin à 7 heures 10 au lieu de 9 heures 9.

Depuis quelque temps, il est question de réformes avantageuses dans le genre d'installation des wagons de la Compagnie P.-L.-M.

On transformerait chaque compartiment de 1^{re} classe d'un grand wagon en cabine analogue à celle des transatlantiques, et on adjoindrait à ces compartiments, pouvant se fermer la nuit, une sorte de promenoir avec des strapontins comme ceux des théâtres et deux water-closets.

Chaque compartiment de premières, installé de la sorte, pourrait comprendre jusqu'à trois couchettes superposées (trois sur chaque face ; l'une d'elles restant libre pour la porte de sortie sur le promenoir commun). Le voyageur passerait une nuit tranquille et pourrait, le matin, avant l'arrivée, se délasser dans le long couloir ou s'y asseoir sur le strapontin placé à cet effet.

Pour le parcours de jour, on changerait de wagon. Les express de jour se composeraient, dès lors, de wagons de jour et de wagons restaurants. Ce changement de voitures n'aurait que très peu d'inconvénients et ne serait nécessaire que pour les voyages dont la durée dépasserait douze heures. D'ailleurs, il a souvent lieu, maintenant, pour des raisons moins puissantes. De la sorte, sans supplément de prix, sans être millionnaire, on pourrait aller de Paris à Nice sans passer une nuit blanche.

Il serait également question d'augmenter et d'améliorer les water-closets, ces cabinets indispensables dans les trains.

On connaît le succès obtenu dans les gares de chemins de fer par l'entreprise des oreillers et des couvertures.

Voici, maintenant, un projet destiné à compléter le confortable des voyageurs :

Il consiste en un service de location de serviettes qui seront mises à la disposition des voyageurs pour les trains directs et omnibus. Moyennant la simple rétribution de 10 centimes, on pourra, désormais, se débarbouiller en gare.

Cette innovation est due à un Cettois, qui vient de passer, à cet effet, un traité avec la C^{ie} P.-L.-M.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Un agent d'affaires de Marseille vient d'être arrêté sous l'inculpation d'émission de faux titres espagnols. Une perquisition opérée à son domicile a fait découvrir 200,000 francs de titres de rente extérieure. Interrogé, cet agent d'affaires a répondu que ces valeurs lui avaient été données, il y a dix ans, par une personne dont il ne se rappelle plus le nom.

Cette affaire cause une grande émotion.

Toulon. — La flotte russe qui, depuis de nombreuses années, n'a plus paru sur nos côtes, viendra cet hiver séjourner quelque temps à Villefranche.

Cette flotte est attendue d'abord à Toulon où elle arrivera du 15 au 20 décembre.

Le gouvernement français, désireux de saisir cette occasion pour témoigner sa vive sympathie au gouvernement du Czar, fera coïncider l'arrivée de la flotte russe avec la réunion d'une puissante escadre française dans les eaux de Toulon.

Il nous tarde, à notre tour, de voir les couleurs impériales dans nos eaux et de témoigner aux braves marins russes toute l'affection que nous avons pour leur nation.

Grasse. — L'ouverture de la section de Montauroux à Grasse aura lieu le samedi 8 novembre.

Bien que la Compagnie fût absolument prête pour mettre cette section en service dès le 1^{er} novembre, elle a préféré retarder cette date de huit jours, afin de la faire coïncider avec l'inauguration du service d'hiver du P.-L.-M. et d'éviter à elle-même les frais et les embarras de l'établissement de deux services se succédant à si peu d'intervalle, et au public l'inconvénient d'un changement d'horaire venant huit jours après l'application du premier.

Nice. — M. Gordon-Benett, propriétaire du *New-York Herald*, vient de louer pour la saison d'hiver, la villa Frémy, boulevard Carnot.

On sait que M. Gordon-Benett va créer un service de mail-coachs entre Nice et Cannes.

Ce service sera inauguré dans les premiers jours de décembre. Le départ aura lieu du bureau-succursale du *New-York Herald*, place Masséna.

— M. l'agent à Nice de la Compagnie transatlantique, nous informe qu'afin de donner satisfaction aux nombreuses demandes qui lui ont été faites, cette Compagnie a décidé que le paquebot qui passe à Nice le lundi de chaque semaine, s'arrêterait dans notre port le mercredi, à son retour de Gênes.

L'itinéraire est donc fixé ainsi qu'il suit à partir de hier lundi.

Marseille, départ, dimanche, 5 heures soir.

Nice, arrivée, lundi, 5 heures matin ; départ, lundi 6 heures soir.

Gênes, arrivée, mardi, 4 heures matin ; départ, mardi 6 heures soir.

Nice, arrivée, mercredi, 4 heures matin ; départ mercredi, midi :

Marseille, arrivée, mercredi, 11 heures soir.

Les passagers qui désireront s'embarquer pour Gênes ou pour Marseille devront être à bord une heure avant le départ du paquebot, qui partira exactement à l'heure fixée.

Les négociants devront faire parvenir à la Compagnie transatlantique leurs marchandises chaque mercredi, avant dix heures du matin, via Marseille, et chaque lundi, avant quatre heures de l'après-midi, via Gênes.

Villefranche-sur-Mer. — Le Conseil d'administration de la Compagnie P.-L.-M. vient d'accorder une halte pour les voyageurs et bagages au Pont de Saint-Jean, entre Beaulieu et Villefranche.

Beaulieu. — Le prince d'Arenberg a loué pour cet hiver, la villa Vial, à Beaulieu. Il y arrivera avec sa famille, le 5 novembre.

— Une enquête avait été commencée au sujet du vol commis à l'église de Beaulieu, mais n'avait donné aucun résultat.

Mardi matin, trois pêcheurs, les nommés Milani Jean-Baptiste, Marciani Antoine et Giaccopello Victor, se trouvant au Lazaret, ramenèrent du fond de l'eau un paquet. Ils examinèrent aussitôt leur trouvaille et découvrirent dans le paquet un encensoir, une boîte à encens, des débris de chandelier, un aspersoir et une petite relique en argent.

Ils s'empressèrent de porter ces objets à M. le commissaire de police du 2^e arrondissement qui les reconnut comme provenant du vol commis dans l'église de Beaulieu.

Les malfaiteurs avaient probablement caché leur butin dans la mer, bien sûrs que la police ne viendrait pas y perquisitionner. Il a fallu un véritable hasard pour que cette cachette ait été découverte.

La Turbie-sur-Mer. — La Société Immobilière des terrains de Mala-Cap-d'Ail vient de faire commencer, sous l'habile direction de M. Baud, conducteur des Ponts et Chaussées, par l'entrepreneur M. Pélissier, d'importants travaux pour la construction d'une usine à gaz destinée à l'éclairage du grand hôtel bâti sur ses terrains, pour les nombreuses villas qui s'élèvent déjà et s'élèveront bientôt dans ce délicieux endroit.

La route nationale n° 7 (littoral), ou plutôt le magnifique boulevard qui relie la Turbie-sur-Mer à Monaco, sera enfin éclairée au gaz sur toute sa longueur, ce qui contribuera beaucoup à l'embellissement de cette nouvelle station hivernale. M. le directeur du Continental-Hôtel prend toutes les dispositions pour faire à fin novembre l'ouverture de ce vaste établissement.

Escarène. — La gendarmerie de l'Escarène a mis en état d'arrestation un sieur Barralis, sous l'inculpation d'incendie volontaire. Cet individu a mis le feu, à deux reprises différentes, en trois jours, à une forêt, et a tenté de mettre le feu à la maison de son père.

Barralis sera soumis à un examen médical, car on pense qu'il ne jouit pas de ses facultés mentales.

Menton. — L'exéquateur vient d'être accordé à M. le docteur Paul Farina, vice-consul du Brésil.

— Une Compagnie de bateaux à vapeur, la Compagnie Castaldi, de Marseille, vient de créer une nouvelle ligne entre Port-Vendres, la Nouvelle, Marseille, Saint-Tropez, Cannes et Menton, avec escale à Toulon.

Ce service a été inauguré mercredi avec le vapeur *François-Marie*, capitaine Toulan.

CAUSERIE

Les Poissons migrateurs.

Trois causes déterminent, chez les animaux, les excursions ou voyages de long cours que font certaines espèces, soit périodiquement, soit à des époques irrégulières : l'instinct conservateur, l'instinct des voyages, le désir de se reproduire.

Ces mêmes causes existent chez l'homme, dont les facultés, sous ce rapport, ont une grande analogie avec celles des animaux.

Il est de ces migrations qui se renouvellent régulièrement chaque année et pendant toute la durée de la vie de l'animal ; il en est qui se renouvellent un certain nombre de fois seulement.

Les oiseaux et les poissons, doués des facultés plus favorables à la locomotion, sont aussi les animaux les plus voyageurs, précisément à cause de la facilité de leur translation.

L'anguille, par exemple, quand elle se rend à la mer pour y frayer, sort la nuit de l'eau, se glisse entre les herbes du rivage et fait ainsi de longs trajets, se nourrissant de petits reptiles, de colimaçons et de certaines plantes.

Dans la famille des salmonés, très riche en individus — truites, saumons, carpes, etc. — ces migrations instinctives des poissons leur font franchir des chutes d'eau très élevées. C'est même là un des traits remarquables que présente cette famille que la faculté qu'elle possède de sauter à une hauteur plus ou moins grande et de pouvoir franchir les obstacles qui s'opposent à sa remonte. Les individus qui la composent trouvent pour cela un grand secours dans leur queue, qui est à la fois une rame et un gouvernail très puissants ; s'arc-boutant contre les pierres, rapprochant de leur corps l'extrémité de cette queue, formant ainsi une espèce de ressort fortement tendu, ils débandent vivement cet arc, frappent avec force contre le liquide et s'élancent ainsi très haut. On en a vu franchir des chutes et des écluses de plusieurs mètres.

On cite, surtout en Ecosse et en Irlande, — pays des salmonés par excellence, — diverses cascades appelées « saut du saumon » et qui présentent aux touristes un spectacle vraiment attrayant et très renommé.

La puissance locomotrice des poissons réside principalement dans leur colonne vertébrale; les nageoires leur servent uniquement, en effet, soit à diriger, soit à augmenter la surface de la partie postérieure de leur corps, lorsque, par une extension subite de la colonne vertébrale, ces animaux prennent leur point d'appui sur l'eau qui les environne.

Ils remontent souvent jusqu'à des centaines de lieues dans l'intérieur des terres, cherchant particulièrement les sources, les petits cours d'eau et les ruisseaux qui leur offrent l'eau la plus limpide.

On a remarqué que presque tous les ans ils choisissent les mêmes affluents, tandis qu'ils en évitent d'autres qui ne paraissent différer en rien des premiers. C'est au moment où ils essaient de vaincre tous les obstacles pour opérer les migrations qu'on en fait une pêche abondante.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Nous touchons au moment de l'année où le chroniqueur mondain se trouve dans l'impossibilité matérielle de rendre compte exactement des fêtes et des réunions. Il faudrait, pour ainsi dire, que le téléphone de son cabinet de travail soit en communication avec tous les châteaux de France; car partout, en ce moment charmant de l'automne où les feuilles des arbres ont des teintes bronzées et où le soleil lance encore ses regards dorés, il y a des chasses, des déjeuners, des soirées. Nous sommes obligé de nous limiter et de ne signaler que les deux grandes nouvelles de la semaine.

A Dampierre, cette belle résidence de la famille de Luynes, on va donner de grandes fêtes dont les honneurs seront faits par la duchesse douairière, fille de la duchesse de Doudeauville, et par la jeune duchesse, fille de la duchesse d'Uzès. La troupe dramatique dont nous avons déjà parlé va de nouveau s'y trouver réunie. En tête figurent le duc et la duchesse de Luynes, la marquise d'Hervey de Saint-Denis, M^{lle} de Bannelos, le comte Jacques de Pourtalès, etc. La comtesse de Guerne sera l'étoile lyrique de cette compagnie d'artistes qu'on ne verra dans son ensemble charmant qu'au château de Dampierre.

L'autre fait capital, c'est l'ouverture des chasses à courre de Fontainebleau, dirigées par le duc de Grammont, fils de l'ancien ministre des affaires étrangères, et par M. Michel Ephrussi, qui sont les plus belles de France. Depuis un mois, l'équipage de Rallye-Franchard a découlé, et les chasses d'entraînement ont continué jusqu'à aujourd'hui. Au moment où je vous écris, ce samedi 13 octobre, a lieu dans la forêt la première grande chasse de l'année; des sportmen en habit rouge, des officiers en uniforme, les châtelains et les châtelaines du département, d'intrépides amazones en tête desquelles il faut citer M^{me} Edmond Dollfus et M^{me} Porgès, donnent le plus grand éclat à ces laisser-courre qui vont continuer tous les cinq jours jusqu'au mois de mars, sauf les interruptions que pourra causer la gelée.

Il est de plus en plus question de créer à Fontainebleau cette grande semaine, dont je vous ai parlé. Une propagande active se fait dans les salons de la comtesse Othenin d'Haussonville, de la comtesse de la Chapelle, de la duchesse de Bellune, de M^{me} Edmond Dollfus, de la vicomtesse Aguado, de M^{me} Jules Porgès, de la vicomtesse Benedetti et de la baronne Axel d'Adelsward. Mais on craint qu'il ne soit trop tard pour cette année et on commence à parler de s'organiser pour l'année prochaine. Pourquoi cet ajournement? Pourquoi ne pas inaugurer cette année, même modestement, par un bal, une chasse et une journée de courses, cette innovation qui aurait tout l'éclat qu'elle comporte au prochain automne. Je crains que si on laisse refroidir les bonnes volontés, le projet ne reste un projet.

A Paris, les mariages seuls donnent quelque animation mondaine.

Le 25 octobre, le baron et la baronne de Morenheim recevront à l'ambassade de Russie à l'occasion du mariage de leur fille avec le vicomte de Sèze. Le 4 novembre, le vicomte de Darfort et la vicomtesse, née Montmorency-Luxembourg, ouvriront leur magnifique hôtel de la rue Saint-Dominique pour le contrat de mariage de leur fille avec le comte Geoffroy de Virieu.

A l'église Saint-Pierre-de-Chailhot, il y a eu foule pour le mariage de M. Olivier de Lauriston Boubers avec M^{lle} Berthe de Marsay. Les témoins du marié étaient le marquis de Lauriston et le général marquis

de Boisdemetz, commandant le 16^e corps d'armée. Ceux de la mariée : le vicomte de Marsay, lieutenant de vaisseau, et M. Cibiel, député de l'Aveyron.

Le mariage du baron de Pritzbuher, fils de l'amiral baron de Pritzbuher, ancien préfet maritime de Rochefort, avec M^{lle} Marie Andrée de La Fresnaye, fille du baron de La Fresnaye, vient d'être célébré au milieu d'une grande affluence d'amis. Les témoins de la mariée ont été le marquis de Coustein et M. de Montbéliard, ancien intendant militaire; ceux du marié, le comte de Martimpredy, ancien député du Nord, et M. Jacques de Brémont.

Très nombreuse assistance, au temple de la rue de la Victoire, pour le mariage de M. Justin Seligman, substitut au tribunal de la Seine, avec M^{lle} Alice Ochs. Les témoins étaient, pour le marié, M. Pierre Legrand, ancien ministre, et M. Banaston, procureur de la République à Paris; pour la mariée, MM. Valensin et Alphonse Ochs, ses oncles. Un discours a été prononcé par M. Zadoc-Kahn, grand rabbin de France. A la tribune de l'orgue, MM. Duc et Delmas, de l'Opéra, avec des chœurs superbes, et les harpistes de M. Franck.

On annonce les mariages :

Du comte de Galriac, fils du marquis, avec M^{lle} Montero, une des plus charmantes jeunes filles de la colonie péruvienne :

Du comte de Nion, avec M^{lle} Kadusch, dont la mère est née de la Barre de Nanteuil ;

Du vicomte Lefebvre de Béhaine, fils de l'ancien ambassadeur de France près le Saint-Siège, avec M^{lle} Gervais, fille du général ;

Du comte de Clermont-Tonnerre, fils du marquis, avec M^{lle} de Nicolay, fille du marquis.

Les théâtres ont beaucoup fait parler d'eux, cette semaine. A l'Opéra, on a repris *Sigurd* de M. Reyer, qui a exigé le rétablissement des passages supprimés antérieurement. Le spectacle a duré cinq heures : c'est un peu long pour Paris, et je crois que le chef-d'œuvre a perdu plutôt que gagné à cet allongement. Les interprètes, d'ailleurs, manquaient de force pour une pareille carrière; M^{me} Caron, qui a fait sa rentrée dans le rôle de la Walkyrie, était visiblement fatiguée. Elle a eu, est-il nécessaire de le dire, un véritable triomphe. M^{me} Bosman est sa digne partenaire : M^{lle} Domenech, MM. Bérardi et Gresse ont été excellents. Salle superbe et enthousiaste.

Au théâtre Cluny, la reprise des *Petites-Voisines*, a fait beaucoup rire et a eu le même succès qu'autrefois au Palais-Royal.

Le théâtre du Châtelet a repris *Peau-d'Ane*, la féerie classique qui fait toujours la joie des enfants grands et petits. On y a pris un plaisir extrême. De très jolis ballets, des mimes anglais, des fées assez jolies, des comiques amusants.

Au théâtre du Palais-Royal, MM. Ernest Blum et Raoul Toché ont donné *les Femmes des amis*, comédie en trois actes, où il n'y pas lieu de conduire les jeunes demoiselles. Il y a dans cette pièce beaucoup d'esprit et de bonne humeur : ce qui y manque le plus, c'est l'étoffe pour ces délicieuses broderies. Le sujet de la pièce manque d'originalité, mais est-ce bien nécessaire de trouver du neuf avec des interprètes comme Daubray, Saint-Germain, Calvin, Milher, Galopaux, M^{mes} Marie Magnier, Alice Lavigne, Mathilde, Bonnet et Choirel ?

Il s'est fait beaucoup de bruit avant et après la première représentation au Vaudeville du *Député Leveau*, de M. Jules Lemaitre. La pièce a un côté politique qui eut été dangereux sans l'habileté de touche de notre éminent confrère. Les applaudissements ont été unanimes, et nous n'avons pas eu la bagarre des premières représentations de *Rabagas*. J'aimais mieux *Révoltée* du même auteur; mais malgré les faiblesses des deux derniers actes, je reste persuadé que M. Jules Lemaitre deviendra un de nos grands auteurs dramatiques. Le *Député Leveau* a été supérieurement interprété par MM. Dieudonné, Henri Mayer, Deroy, M^{mes} Jeanne Hading, Caron et Marie Samary.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Le roi des fleuves

UN PAYS A COLONISER — I. L'AMAZONIE

Une rivière aux eaux noires dont les bords voilés d'ombre sont si frais à l'œil, si souriants à l'esprit qu'un peintre serait heureux de les fixer sur sa toile, conduit à la baie de Manaos.

Manaos est une ville tout européenne, à deux lieues seulement du fleuve-roi qui dans cette partie de son cours porte le nom de Rio-Solimoes.

Fondée en 1807, elle est bâtie sur la rive droite du Rio-Negro, cette puissante rivière qui fait communiquer l'Amazone avec l'Orénoque.

Manaos est le grand marché où viennent s'échanger tous les produits indigènes, contre ceux de nos fabriques européennes. Parmi les produits spéciaux de ce pays, il en est un, la *guarana*, qui jouit en Amérique d'une renommée bien méritée, du reste, et qui importée en Europe obtiendrait certainement beaucoup de succès.

La guarana, rivale du café et du thé, a la saveur de l'amande. Elle se prépare sous forme de bâtons cylindriques avec les fruits du *Paullinia sorbilis*. C'est une pâte très dure, de la couleur du chocolat, d'une saveur légèrement amère, et à peu près inodore. Plus la pâte est régulière et dure, meilleure est la qualité de la guarana. Pour en faire usage, on la réduit en poudre aussi fine que possible on y mêle un peu de sucre, on verse la poudre dans de l'eau, à raison d'une cuillerée à café pour un verre, et l'on boit froid.

Importée en Europe, cette boisson serait très appréciée, surtout durant les chaleurs de l'été.

Le port de Manaos est enclavé dans une jolie baie du Rio-Negro. A son embouchure, cette rivière a plus de 2 kilomètres de largeur, et bien qu'éloignée d'environ 200 lieues de l'Océan Atlantique, son altitude ne dépasse pas 21 mètres.

La baie est continuellement encombrée de barques de pêcheurs, de jolies goélettes du Para, de barques de Vénézuëla, de canots de Bolivia, de bateaux et de jungadas du Pérou. J'y ai remarqué de magnifiques navires de guerre brésiliens et deux des beaux paquebots de la « Compagnie des vapeurs de l'Amazone ». L'un de ces derniers navires arrivait de Belem, tandis que l'autre complétait son chargement pour continuer la carrière jusqu'au Pérou.

Ce port fluvial est une ville riche qui est appelée à le devenir encore, quand, dans un avenir prochain, on exploitera normalement les fabuleuses richesses entassées dans le bassin de l'Amazone (1).

J'étais résolu à ne pas limiter mes expéditions au Bas-Amazone et à pousser mon voyage jusqu'au pied des Cordillères du Pérou, en remontant le fleuve jusque dans la province de Loreto, où l'on m'assurait une bonne réception, et que je ne connaissais encore que par les rapports des officiers de la marine nationale péruvienne.

Ce voyage n'était pas bien difficile, puisqu'en prenant le paquebot je pouvais me rendre à Tabatinga, sur la frontière péruvo-brésilienne; et que là, on avait promis à mon compagnon de voyage de me faire profiter d'un des petits vapeurs explorateurs qui sillonnent continuellement les eaux des rios appartenant à la République Péruvienne.

Je ne restai donc à Manaos que le temps nécessaire pour prendre quelque repos et rétablir ma santé altérée par les fièvres et la fatigue, puis je m'embarquai sur le confortable paquebot brésilien qui allait remonter l'Amazone.

Je n'essaierai pas de transcrire le journal de ce nouveau voyage que j'ai dû faire deux fois. Je pense avoir déjà beaucoup abusé des descriptions de ce pays merveilleux, et puis un fort volume n'y suffirait certainement pas. Mais, condensant les documents que j'ai recueillis, j'en tirerai une étude rapide sur une contrée qui, bien qu'assez connue déjà, ne l'est malheureusement pas suffisamment encore de cette classe de travailleurs intéressants qui, malheureux et pauvres dans notre vieille Europe, seraient disposés à aller demander le bien-être — la fortune, peut-être ! — à un pays où la nature fait tant pour aider au labeur du pionnier.

(1) La surface du bassin amazonien est estimée à 400,000 lieues carrées — C'est le système hydrographique le plus vaste, le plus complet et le mieux tracé du globe terrestre. Il forme un réseau de chemins naturels aussi complet que celui de nos voies ferrées, de nos routes, de nos rivières et de nos canaux réunis.

L'artère principale de ce réseau fluvial a 1,200 lieues de développement. Il reçoit les eaux de plus de cent affluents qui sillonnent une contrée trois fois grande comme l'Europe en arrosant six Républiques et trois Colonies européennes. Six de ces affluents sont aussi importants que l'Amazone même; onze sont plus forts que le Rhin et trente vomissent plus d'eau que le Rhône.

II — LE BASSIN DE L'AMAZONE

L'Amazone, le roi des fleuves par la longueur de son cours, l'énormité du volume d'eau qu'il charrie, sa largeur et la beauté, la richesse, l'immensité et l'exubérance de végétation des régions qu'il traverse, se jette dans l'Atlantique, sur les côtes du Brésil, par une embouchure de 240 kilomètres de largeur.

Par suite de la configuration du fleuve et de ses affluents, l'Amazone confine non seulement aux provinces septentrionales du Brésil mais encore avec une grande partie des républiques sud-américaines. Près de son embouchure, il baigne le territoire des Guyanes. Le Vénézuëla est en communication avec le fleuve géant par l'Orénoque; celui-ci, par l'intermédiaire du Caeiquiara, communique avec le Rio-Negro, l'un des principaux tributaires du Rio-Amazonas. Les rivières principales de l'Equateur et de la Colombie se déversent toutes dans le fleuve-roi. La république de Bolivie est dans des conditions semblables. Enfin, le Pérou, le plus favorisé de tous, possède toute la partie supérieure du cours de l'Amazone, la plus cultivable et la plus colonisable, comme nous le verrons bientôt, et une innombrable quantité de tributaires comme le Napo, le Tigre, le Nanay, l'Ucayali, et tant d'autres dont le moindre est plus important que la Seine, le Rhône ou la Tamise.

L'Amazone coule de l'ouest à l'est dans une direction presque parallèle à l'Equateur. A vingt lieues près, il traverse tout le continent américain; le tronc principal ne s'en écarte guère de plus de 2 à 4°, tandis que ses affluents méridionaux remontent de 12 à 14° dans le sud, et les septentrionaux de 7° dans le nord. La largeur du bassin du fleuve atteint, en certains endroits, presque les dimensions de sa longueur totale qui est de 2,500 milles marins ou 4,630 kilomètres.

A peu d'exceptions près, tous les grands tributaires, comme l'Amazone lui-même, sont navigables pour des navires tirant douze à quinze pieds d'eau, d'où il est facile d'entrevoir l'immense horizon ouvert à l'esprit d'entreprises des nations maritimes par le simple fait de la navigation de l'Amazone. Le courant est tellement lent que l'eau semble à peine se mouvoir; on dirait un océan d'eau douce plutôt qu'un fleuve, tant sa largeur est grande et bien proportionnée à sa longueur extraordinaire.

Les dimensions du fleuve que nous désignons sous le nom d'Amazone, sont tellement en dehors des proportions imaginables, qu'il se divise en trois régions bien distinctes d'aspect, de dénomination et de nationalité. Dans la partie inférieure de son cours, où il reçoit les eaux du Rio-Negro sur la rive gauche et du Madeira sur la rive droite, il porte le nom de Rio-Amazonas. Du Rio-Negro en remontant ce fleuve jusqu'à Tabatinga, il reçoit au nord les eaux des rios Isa et Japura; cette portion de l'Amazone située au milieu du continent austral américain est le Rio-Solimoes. La partie supérieure tout entière sur le territoire péruvien et qui s'étend de la ville de Loreto aux Cordillères des Andes est le Marañon; elle reçoit une foule de tributaires importants qui arrosent tout le pays et en font la contrée la plus fertile du monde. Ce pays, qui occupe un territoire six fois grand comme la France, n'a que peu d'habitants. Il n'attend qu'une chose, des colons.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le mercredi VINGT-NEUF OCTOBRE COURANT, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 19 octobre 1890

AJACCIO,	golette, Saint-Pierre, fr., c. Favella, charbon.	
SAINT-TROPEZ,	b. Indus, fr., c. Phion,	sable.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Louis, fr., c. Amouretou,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ST-RAPHAEL,	b. Deux-Innocents, fr., c. Darbéra,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.
MARSEILLE,	b. Jeune-Pierre, fr., c. Vernet,	briques.
ID.	chaland. Maria, fr., c. Amic,	moutons.

Départs du 13 au 19 octobre

CANNES,	golette, Saint-Pierre, fr. c. Favella, charbon.	
SAINT-TROPEZ,	b. Indus, fr., c. Phion,	sur lest.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Louis, fr., c. Amouretou,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Deux-Innocents, fr., c. Darbéra,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.
ID.	b. Jeune-Pierre, fr., c. Vernet,	id.
CANNES,	chaland, Maria, fr., c. Amic,	moutons.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco
sise rue du Tribunal, n° 2

Suivant contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le treize octobre présent mois, monsieur Joseph COOKE, de Torquay, comté de Devon (Angleterre), a vendu à monsieur Charles GEMMER et madame Catherine SCHMIDT, son épouse, demeurant à Monaco, le fonds de l'Hôtel des Anglais, exploité à Monaco, quartier de Monte Carlo.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites au domicile élu, à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, dans le délai de huitaine, sous peine de forclusion.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

ARMITA ET C^{ie}

AGENCE DE LOCATION

en face l'hôtel de Russie, à Monte Carlo

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS
RÉGIE D'IMMEUBLES — RECOUVREMENT DE LOYERS
ENGLISH SPOKEN

A LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

BAINS DE MER

CAFÉ-RESTAURANT

Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOUILLABASSE

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

MAISON MODÈLE

V^{ve} DAVOIGNEAU

ARTICLES DE PARIS — SOUVENIRS DE MONTE CARLO

Papeterie, Photographies, Parfumerie

OPTIQUE — ÉVENTAILS — PARAPLUIES — OMBRELLES

ARTICLES DE JEUX — JOUETS

Avenue de la Costa, Monte Carlo

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

MASCHECK

34, rue de France, Nice

Leçons de Violon, d'Harmonie et d'Accompagnement

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

BELLE OCCASION

A VENDRE

SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau du journal

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

FÊTE DE LA TOUSSAINT

Billets d'aller et retour à prix réduits

La Compagnie, voulant faciliter les voyages sur son réseau à l'occasion de la Fête de la Toussaint, a décidé que les billets d'aller et retour à prix réduits délivrés du mercredi 29 au vendredi 31 octobre, seront tous indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains de la journée du lundi 3 novembre prochain.

Cette durée de validité pourra être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour) moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix des billets.

Imprimerie de Monaco — 1890

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
14	769.2	768.3	767.5	767.2	766.9	20.1	22.1	22.2	20.1	19.2	67	N O léger modéré	Beau
15	65.3	64.6	63.4	62.7	62.7	18.8	19.2	18.8	18.4	17.2	65	N O modéré	Couvert
16	57.7	55.5	59.3	52.1	53.4	17.2	18.4	21.6	20.3	18.2	63	S O violent	Un peu nuageux
17	57.8	57.8	57.3	57.7	59.2	16.6	19.2	20.4	18.2	17.2	70	N O modéré, fort	Beau
18	56.8	55.6	54.1	54.2	54.2	17.2	19.2	19.2	17.2	16.6	66	S O fort	id.
19	54.9	55.4	54.9	55.1	56.8	18.2	18.6	19.6	17.2	16.6	59	N O léger, S O fort	Beau, un peu nuageux
20	57.3	57.9	57.7	55.1	56.2	17.6	19.2	19.2	19.2	17.2	61	S E	Nuageux, beau

DATES	14	15	16	17	18	19	20
TEMPÉRATURES	22.2	19.5	22.2	20.4	19.6	19.6	19.2
EXTRÊMES	16.5	16.2	14.2	12.7	13.6	13.2	14.2

Pluie tombée : 0^{mm} 00